



**Commune de l'Aveyron  
Mairie de COMPREGNAC**

## **PROCES VERBAL de la réunion CONSEIL MUNICIPAL du mardi 25 mars 2025 à 20h00 en Mairie.**

**Présents :** Mr JULIEN Olivier, Mme ALVES Mélanie, Mme GIRARD Anne, Mme MORENO Véronique, Mme PEREZ-VERNHETTES Muriel, Mr JALBERT Bruno, Mr LEPETIT Patrick, Mr TREILLET Alexis, Mr LAFON Duncan et Mr LAMBRECHT Mathieu.

**Invitée :** Mme ANDRE Céline (secrétaire de mairie).

**Absent excusé :** //

**Absent non excusé :** //

**Président séance :** Mr JULIEN Olivier

**Secrétaire de séance :** Mme MORENO Véronique

**Quorum** 6 élus est atteint

20h03 La séance est ouverte

**Procès-verbal** du Conseil Municipal du 31 janvier 2025 adopté à l'unanimité,

**Signatures du registre des délibérations.**

Monsieur le maire demande l'ajout de 1 délibération « tarif écolage des Amandiers »  
Le conseil ne voit pas d'objection.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du Compte Financier Unique 2024 Budget Commune,
- 2- Affectation des résultats Budget Commune,
- 3- Approbation du Compte Financier Unique 2024 Budget Eau et Assainissement,
- 4- Affectation des résultats Budget Eau et Assainissement,
- 5- Demande de subvention de l'Association Eclats Lyriques,
- 6- Délibération tarif écolage « école des amandiers ».
- 7- Questions diverses.

### **FINANCES**

#### **Approbation des comptes administratifs 2024**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame ANDRE, secrétaire de mairie, qui lit les différents résultats financiers de la Commune pour l'année de l'exercice 2024, documents dont les conseillers municipaux avaient été destinataires en même temps que leur convocation.

Les résultats des différents comptes administratifs de la commune pour l'année écoulée sont :

## **BUDGET Communal :**

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	Solde
224 157,76	234 614,72	<b>10 456,96</b>

Investissement

Dépenses	Recettes	Solde
53 246,64	46 215,91	<b>- 7 030,73</b>

## **BUDGET Eau et Assainissement :**

Exploitation

Dépenses	Recettes	Solde
59 008,84	75 168,20	<b>16 159,36</b>

Investissement

Dépenses	Recettes	Solde
59 078.84	28 702,19	<b>- 30 376,65</b>

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions sur les comptes de l'année écoulée. Monsieur le Maire quitte la salle du conseil municipal.

Madame ANDRE demande si les conseillers souhaitent avoir des informations complémentaires sur les résultats financiers. Monsieur LAFON Duncan soumet les résultats financiers de 2024 au vote des conseillers.

Les différents comptes administratifs : Budget communal (Fonctionnement et Investissement) et Budget Eau et Assainissement (Exploitation et Investissement) sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire reprend sa place dans la salle du conseil municipal et remercie le conseil municipal pour son approbation de la gestion 2024.

## **Affectation des résultats pour 2024**

Budget Principal : Excédent de fonctionnement reporté pour 2025 : 68 394,99 €

Excédent de fonctionnement : (excédent 2024 : 10 456,96 € + report excédent 2023 : 57 938,03 €)

Résultat investissement 2024 et report de 2023 : - 34 011,48 € (- 7 030,73 – 26 980,75)

Résultat Solde à réaliser 2024 : + 55 579,15 €

Solde d'exécution d'investissement : 21 567,67 €

Budget Eau et Assainissement : Excédent d'exploitation au compte 002 pour 2025 : 5 649,25 €

Excédent d'exploitation (excédent 2024 : 16 159,36 € + report excédent 2023 : 28 247,93€)

Résultat investissement 2024 : - 38 758,04 €

Une délibération est prise et adoptée à l'unanimité pour cette affectation des résultats

5- Demande de subvention de l'Association Eclats Lyriques,

Suite à une demande d'aide financière pour l'organisation du festival lyrique à Peyre, une aide financière de 300 € est proposée

Pour	10	Abstention	0	Contre	0
------	----	------------	---	--------	---

6- Délibération tarif écolage « école des amandiers ».

Nouvelle tarification pour l'année scolaire 2024/2025

Ecole maternelle : 1.100 €

Ecole primaire : 350 €

Pour	10	Abstention	0	Contre	0
------	----	------------	---	--------	---

## 7. Questions et informations diverses :

- Un foodtruck « Bella Pizza » a demandé à s'installer sur le parking de la rivière à Peyre le jeudi à partir du 03 avril 2025. Tarif de l'emplacement 20 € / soir.

- Présentation de plan pour changer le bureau du secrétariat de la mairie en bureau / banque d'accueil. Montant du devis : 2 359 € T.T.C

- Mme Perez et Mr Julien sont allés à Toulouse sur le stand de l'Aveyron pour représenter les PBVF. Un exposant leur a présenté un projet : Escamper l'apéro (principe d'un parcours à énigmes) Projet à proposer à un commerce de Peyre.

- La communauté de communes a informé du passage d'une association : à 2 mains pour réparer le petit électroménager le 17 mai 2025. Le même jour sera organisé une information anti-gaspi à l'épicerie.

- Monsieur Carrière a fait un courrier à la communauté de communes en se plaignant de l'arrêté municipal concernant le danger que représente sa maison à Peyre. Pour toute réponse : Monsieur le Maire à toutes les compétences pour faire cet arrêté.

- Présentation d'un devis de J.B Débroussaillage d'un montant de 3 588 € H.T pour nettoyer les parcelles communales en début de printemps. Mr Treillet demande de chercher une autre solution moins chère et de faire nettoyer les chemins communaux. Une demande sera faite à Mr Bouteillet pour savoir si les chevaux ne peuvent pas être installés quelques jours à l'aire des pyramides.

- La commune de Comprégnac a été retenue pour faire un relai postal (vente de timbres, colis, recommandés...) Test à faire sur un an. Le projet doit obligatoirement être porté par une association. Une indemnité de 448 €/mois sera versée. L'épicerie semble présenter tous les critères de sélection.

- La commune de Comprégnac est acceptée pour avoir le label pour les villages d'accueil de véhicules d'époques.

- Mme Girard demande s'il n'est pas possible d'acheter un défibrillateur pour la commune. Après recherche, le coût de l'investissement est d'environ 1 350 €. Il faut chercher un mécénat.

- La Fiat Panda a été vendue 1500€.

- Le devis pour la réparation à Peyre d'un vitrail, d'une réparation de fissure et remplacement d'un carreau (protection de la rosace de saint Christophe) est en cours.

**Séance levée à 21h19**